

Argumentaire sur l'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « Sortir du nucléaire ») »

De quoi s'agit-il?

L'initiative « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative « Sortir du nucléaire ») » veut interdire l'exploitation de centrales nucléaires en Suisse. Elle demande l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires, une durée maximale d'exploitation des installations existantes et un tournant énergétique fondé sur des mesures d'économie d'énergie, une hausse de l'efficacité et les énergies renouvelables.

Le texte de l'initiative réclame que les centrales nucléaires suisses soient démantelées au bout de 45 années d'exploitation maximum. Cela voudrait dire que les centrales de Beznau I, Beznau II et Mühleberg devraient être stoppées en 2017, celle de Gösgen en 2024 et celle de Leibstadt en 2029. Cet arrêt pourrait être anticipé pour des raisons de sécurité.

L'initiative « Sortir du nucléaire » a été déposée par Les Verts le 16 novembre 2012 avec 107 533 signatures valides.

Arguments des partisans de l'initiative :

- **Une sortie du nucléaire fixée dans le temps**
En renonçant à une limitation dans le temps, le Parlement permet de repousser l'exploitation des centrales nucléaires existantes jusqu'aux calendes grecques. Ainsi, la sortie du nucléaire annoncée tourne à la farce. L'initiative est le seul moyen de fixer une date obligatoire de sortie du nucléaire. C'est le seul moyen de garantir la fin de l'énergie nucléaire dangereuse.
- **Fin de l'exposition aux risques**
Le Parlement est prêt à poursuivre indéfiniment l'exploitation des centrales nucléaires, bien que la sécurité ne puisse plus être garantie. La poursuite de l'exploitation de la plus vieille centrale nucléaire du Monde – Beznau I – est irresponsable. Afin de ne pas exposer plus longtemps la population aux dangers des centrales nucléaires, il convient d'interdire la construction de nouvelles et de stopper les anciennes.
- **Sécurité de planification pour l'économie**
Fixer une date butoir pour les centrales nucléaires garantit la sécurité de la planification pour les investisseurs dans les énergies renouvelables et les mesures d'efficacité. Le passage aux énergies renouvelables ne réussira que si les entreprises peuvent être certaines que le monde politique fait avancer ce dossier. De plus, cela permet aux exploitants de centrales nucléaires de se charger du démantèlement de leurs installations, et de préparer le financement nécessaire. Bon nombre d'exploitants de centrales nucléaires sont au bord de la ruine. Si nous ne fermons pas rapidement les centrales nucléaires, les coûts d'exploitation et de fermeture seront transférés sur la communauté.

- **Approvisionnement en énergie assuré**

Grâce à des économies, des gains d'efficacité et l'encouragement des énergies renouvelables, l'électricité d'origine nucléaire est remplaçable. L'initiative envisage l'année 2029 pour une sortie définitive du nucléaire, avec la fermeture de la dernière centrale nucléaire suisse. D'ici là, les cinq centrales sont remplaçables sans difficulté. Pour cela, il faut la volonté politique de s'engager sur cette voie. Le peuple peut exercer une pression avec cette initiative pour réclamer la sortie du nucléaire.

Arguments des adversaires:

- **NON aux pénuries d'électricité : sortir du nucléaire avec la stratégie énergétique 2050**

Le Parlement s'est déjà exprimé en faveur d'une sortie du nucléaire en 2011 et contre de nouvelles centrales nucléaires. La stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral poursuit le même objectif que l'initiative, avec une sortie ordonnée et planifiable. La stratégie énergétique mise sur l'augmentation de l'efficacité énergétique, l'encouragement des énergies renouvelables et la diminution de la consommation d'énergie. Toutefois, elle renonce à des délais impératifs sur la durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes. La stratégie énergétique prévoit une sortie progressive de l'énergie nucléaire. Cela permet une meilleure préparation de l'économie et des fournisseurs d'énergie, et garantit de fournir durablement l'énergie manquante.

- **NON à l'électricité étrangère des centrales à charbon, au gaz et nucléaires**

A l'heure actuelle, près de 40 pour cent de l'électricité utilisée en Suisse est issue de l'énergie nucléaire. Une fermeture précipitée des centrales nucléaires imposerait à la Suisse d'importer son électricité. Mais cette énergie importée n'est en aucun cas renouvelable. Elle provient souvent de centrales à charbon, au gaz ou de centrales nucléaires. Une date de sortie du nucléaire imposée aurait donc aussi des conséquences négatives au niveau écologique. Même en Allemagne, l'électricité manquante est compensée par de l'électricité provenant de centrales à charbon. Ce ne doit pas être le résultat du tournant énergétique, c'est une vue à trop court terme.

- **NON au diktat politique : une sortie progressive en toute sécurité**

Les centrales nucléaires ne doivent pas être stoppées sur une décision politique, mais une fois qu'elles ne remplissent plus les conditions de sécurité. Les centrales nucléaires suisses font partie des plus sûres du monde, et elles sont soumises à des consignes de sécurité strictes. Leur équipement doit être complété en permanence, et répondre aux standards de sécurité les plus élevés.

- **NON aux milliards de dommages-intérêts**

La limitation de la durée d'exploitation reviendrait à exproprier les exploitants de centrales nucléaires, donc à changer les règles du jeu convenues jusqu'à présent. Actuellement, une centrale nucléaire peut rester raccordée au réseau jusqu'à la fin de sa durée d'exploitation en toute sécurité. Les exploitants pourraient se retourner contre la Confédération et réclamer de forts dommages-intérêts pour les années sans exploitation. En 1989 déjà, la Confédération a versé 350 millions de francs de dommages-intérêts pour avoir renoncé à construire la centrale nucléaire de Kaiseraugst. De l'argent tout droit sorti du porte-monnaie des citoyens.

Recommandation

- Au Conseil national, l'initiative a été refusée par 134 voix contre 59, et 2 abstentions.
- Au Conseil des États, l'initiative a été rejetée par 32 voix contre 13.
- Le Groupe PDC a refusé l'initiative à l'unanimité, au Conseil national et au Conseil des États.
- La présidence du PDC recommande à l'unanimité de rejeter l'initiative.